

# LE PUBLICISTE.

SEXTIDI 16 Fructidor, an VII.



*Débat élevois au Cabinet de Vienne, relativement à l'Italie. — Mouvements des troupes françaises sur le Rhin — Départ du ci-devant comte d'Artois et sa suite pour la Suisse. — Avantages remportés par les Bataves sur les Anglais, qui ont débarqué 10 mille hommes dans les Dunes. — Proclamation du général Abercrombie aux habitans des Provinces-Unies. — Nouvelles diverses.*

## ITALIE.

*Gènes, le 29 thermidor.*

La réunion de l'armée sur les hauteurs de Novi présente les moyens d'attaquer l'ennemi qui occupoit la plaine, & d'obtenir des succès, si hier au commencement de l'affaire Joubert n'eût été tué, & si l'ennemi ne nous eût prevenu dans cette attaque. Mais ce brave général en cessant de vivre deconcerta le plan qu'il avoit conçu lui seul. Il comptoit resserrer la gauche, garder le centre avec vingt bouches à feu, porter toute l'armée à la droite, & attaquer le village de Bazzola. Alors rien n'eût tenu contre cette attaque, et l'affaire étoit pour nous : mais on a soutenu par-tout, et les deux flancs ont été débordés. Le corps qui avoit soutenu et repoussé deux attaques terribles s'est ébranlé, et depuis quatre heures du soir jusqu'au matin, notre retraite sur Gènes n'a plus été qu'une déroute. Les pertes que nous avons faites en artillerie, et la quantité de munitions qu'on a consommées, jointe au découragement de l'armée et à son infériorité numérique, ne nous permettent plus de tenter de cette campagne notre rentrée en Italie. Notre objet, pour le moment, doit être de garder les montagnes en avant de Gènes.

C'est à l'artillerie que l'on doit le succès de l'affaire jusqu'à deux heures, et le salut de l'armée depuis trois heures jusqu'au matin.

## AUTRICHE.

*Vienne, le 3 fructidor.*

Il s'est élevé dans notre cabinet des débats assez vifs sur le parti à prendre relativement à l'Italie. Les Anglais vouloient que dès ce moment le roi de Sardaigne fût rappelé dans ses états; M. de Thugut, & même l'ambassadeur russe s'y sont opposés, & leur avis a prévalu. Il a donc été convenu que les légations, la Toscane, le Milanais & le Piémont seroient gouvernés provisoirement au nom de l'empereur, qui a nommé des commissaires impériaux pour exercer l'autorité publique en son nom.

M. de Pellegrini est, en conséquence de ces dispositions, nommé commissaire impérial dans les légations de Bologne, Ravenne, Ferrare & le duché d'Urbain; M. de Zannetti, en Toscane; M. de Cocastrelli, à Milan; M. de Metternich, à Turin.

Quant à Rome, il paroît que le roi de Naples y fera passer des troupes, & on le dit dès ce moment en route pour s'y rendre. Du moins il est certain qu'il n'a pas été question de cette ville dans l'arrangement que nous venons de rapporter, & qui est authentique.

## ALLEMAGNE.

*Rastad, le 5 fructidor.*

On cite ici une anecdote assez plaisante & qui fait du bruit en Allemagne.

L'électrice douairière de Bavière est une fille de l'archiduc Ferdinand (de Milan). Elle avoit été élevée pour être abbesse d'un couvent. Arrivée à la cour de Munich, elle étoit d'une grande dévotion. Bientôt l'air de cette cour, plus que galante, lui inspira d'autres sentimens. La piété fit place à l'étourderie d'une jeune & jolie parisienne. Elle foula l'étiquette aux pieds, jusqu'à se permettre de courir les endroits publics avec quelques dames de la cour, qui avoient sans doute pour objet de l'imiter. Dans les uns, elle prenoit le café; dans d'autres, du jambon. Le vieux électeur, quoique peu délicat, en conçut de l'ombrage. Il en fut affligé & fit ses plaintes à Vienne, par un mémoire détaillé. La réponse fut, qu'il falloit mettre fin à ces désordres. Tout fut inutile, & l'électeur naturellement bon, en prit une humeur qui hâta ses derniers jours. Après sa mort, le jeu ayant commencé de plus fort, le nouvel électeur crut devoir faire des représentations qui furent mal reçues. La princesse se retira au Lac, dans une petite maison de plaisance, à six lieues de Munich. Son favori étoit le premier violon de l'électeur, nommé Frantz Eck, un des plus forts violons de l'Europe, bien fait & d'une jolie figure. La jeune douairière, libre de sa personne depuis la mort de l'électeur, crut ne devoir suivre que les mouvemens de son cœur, & voulant en tout honneur tîter du sacrement, elle prit le nom de madame Frantz; mais son pere en ayant eu connoissance, envoya une comtesse qui l'enleva le 22 du mois dernier, & la conduisit à Leybach en Carinthie, où elle sera surveillée. Frantz, pour avoir osé accepter la main d'une princesse avec 200 mille florins de revenu, a été transporté dans un fort, où il restera le reste de ses jours, condamné à faire entendre les tendres accens de son violon, aux voûtes de son cachot.

*Heidelberg, le 6 fructidor.*

On mande de Munich, que l'électeur de Bavière paroît décidé à fournir son contingent à l'armée de l'Empire, & que trois bataillons de troupes bavaroises stationnées dans le Haut-Palatinat de Bavière doivent, en conséquence, de cette résolution, se mettre en route et arriver le 10 fructidor à Donawertz. On croit que de-là ils se dirigeront vers la Suisse, pour y joindre les russes.

On assure que ces troupes seront suivies par trois autres bataillons, destinés à renforcer le corps du général Starray, entre Offenbourg & Heidelberg. Ce qui donne quelque vraisemblance à cette nouvelle, c'est que plusieurs officiers palatins se trouvent, depuis quelques jours, à Heidelberg, où l'on prépare le couvent des Dominicains pour servir de casernes aux troupes palatines qu'on attend.

On commence aussi à parler d'une levée de 1,500 recrues, qui doit avoir lieu dans le Palatinat, sur la rive droite du Rhin.



ANGLÈTERRE.

Londres, le 28 thermidor.

Le ci-devant comte d'Artois a dû quitter aujourd'hui cette ville, pour se rendre au quartier-général de l'archiduc Charles. Il y combattra avec Wickham les troupes suisses qui veulent servir sous lui & qui seront environ de 14,000 hommes. Le colonel, baron de Rolie le devance, & le ci-devant duc de Laval, le ci-devant comte d'Escare, le ci-devant duc de Vaudreuil & l'évêque d'Arras, doivent le suivre pour former son conseil.

Le ci-devant prince de Condé joindra, avec son corps, le ci-devant comte d'Artois, qui sera bientôt suivi du ci-devant duc de Bourbon.

Avant-hier, le brick le *Télégraphe*, est arrivé avec des dépêches de l'amiral Keith. Les vents contraires ont, jusqu'au 11 thermidor, empêché cet amiral de passer le détroit. Il arriva à Gibraltar, le même jour que la flotte gallo-espagnole entroït à Cadix.

Du 29. — Le départ du ci-devant comte d'Artois est encore retardé par une légère maladie. Il s'embarquera à Yarmouth, sur une frégate, pour Ouxhaven.

L'amiral Nelson est attendu ici, aussi-tôt que le roi de Naples sera remonté sur le trône. La cause de son retour est sa mauvaise santé. Il s'est fait faire un cercueil avec le bois du grand mât du vaisseau amiral français, sauté en l'air à Aboukir, & qu'on avoit sauvé parmi les débris.

Des lettres des Indes-Orientales disent, qu'un brick danois est parti de Tranquebar, avec des présents immenses de Tippoo-Saïb pour le directoire français. Tippoo se prépare, dit-on, à réparer les pertes qu'il a éprouvées dans la bataille du 16 ventôse. On espère cependant que l'armée anglaise sera bientôt devant Seringapatnam.

Les trois pour cent consolidés étoient le 27, à 64 3/4; ils sont aujourd'hui à 65 3/4.

REPUBLIQUE BATAVE.

La Haye, le 11 fructidor.

Nous recevons de cette ville une copie de la pièce suivante, qui prouve que Pitt & Suwarow parlent le même langage, & ne doivent jamais être que les bienfaiteurs des peuples qu'ils veulent conquérir. Il est fâcheux que les cris des piemontais & des Napolitains troublent ce concert de brillantes promesses.

*Proclamation de S. E. le lieutenant-général Abercrombie, chevalier de l'ordre du Bain.*

Le lieutenant général Abercrombie, à qui S. M. le roi de la Grande Bretagne, l'ancien allié des Provinces-Unies, a confié le commandement d'un corps de troupes anglaises destiné à affranchir lesdites provinces, a reçu l'ordre de sadite majesté de faire la proclamation suivante, contenant les intentions, tant de sadite majesté que des rois & princes souverains ses alliés dans cette grande affaire.

Ce n'est pas comme ennemis, c'est comme amis & libérateurs que les troupes anglaises entrent sur le territoire des Provinces-Unies. Cette démarche n'a d'autre but que de délivrer les habitans de ces contrées jadis libres & heureuses de l'oppression sous laquelle elles gémissent, de protéger leur culte contre l'intolérance persécutrice de l'incrédulité & de l'athéisme, de soustraire leur administration à la violence que lui font éprouver l'anarchie & la rapacité, & de les rétablir en possession de leur liberté & de leur indépendance antiques, étroitement-liées aux privilèges de cette constitution par laquelle leurs ancêtres ont combattu & vaincu sous la bannière des princes d'Orange; privilèges dont la puissance a été pour ces provinces une longue source de prospérités sous les auspices de l'amitié & de l'alliance de la Grande Bretagne.

S. M. ne doute pas qu'empressés de reconquérir tous ces avantages, les habitans des Provinces-Unies ne raniment dans leur sein & avec un égal succès, le courage & le dévouement de leurs ancêtres. La main de la providence a déjà paru dans l'affranchissement d'une grande partie de l'Europe de ces mesures dans lesquelles elle avoit permis qu'ils fussent passagerement enveloppés par les armes & par les principes de la France républicaine.

Les forces militaires que S. M. B. a réunies sous les ordres du lieutenant-général Abercrombie, jointes à celles que ses hauts alliés ont destinées au même objet, suffisent pour complètement protéger ceux qui se mettroient en avant pour la cause de leur patrie. Les monarchies alliées desireront que la délivrance de la république batave soit principalement l'ouvrage de ses propres citoyens dans toutes les délibérations & dans tous les efforts qui tendront à ce but intéressé.

sant. S. M. leur conseille, de la manière la plus puissante, d'être bien d'accord & unis entre eux, d'oublier & de pardonner le passé, & de former l'immuable dessein de défendre contre tous excès & vengeances la vie & les propriétés de leurs concitoyens, même de ceux dont les erreurs & les fautes ont concouru, peut-être, à accroître les maux de leur patrie; mais qui, ramenés maintenant par l'irrésistible conviction de l'expérience, sont prêts à faire cause commune avec nous dans cette grande tâche.

C'est d'après ces principes & dans cet esprit que l'armée britannique se conduira au milieu d'un peuple que la nation anglaise est accoutumée, depuis long-tems, à envisager comme amie & alliée. Mais si par la suite, & dès-à-présent, il se trouvoit encore des bataves, qui, aux approches de la délivrance de leur patrie, toujours dévoués à ses oppresseurs, se montrassent indignes de l'insupportable puissance du repos & de la sûreté d'un gouvernement légitime, ainsi que de la liberté religieuse & civile, ceux-là seulement seront regardés & traités par les troupes de S. M. B. comme des ennemis obstinés & irréconciliables, non-seulement de sadite majesté & de ses hauts alliés, mais encore du bonheur de leur patrie, ainsi que des intérêts généraux & de la sûreté de l'Europe.

Signé, R. ABERCROMBIE, lieutenant-général.  
Et plus bas, par ordre de son altesse électoral  
FRÉD. MAILLAND, secrétaire du colonel en chef.

Le télégraphe & plusieurs couriers envoyés par le général Daendels nous annoncent avant-hier après-midi, que les anglais se préparoient à une descente. Hier, au soir, nous eûmes la nouvelle officielle que cette descente s'étoit effectuée le matin à cinq heures entre Ruykduyn & Calantsvog, dans un endroit qui n'est pas défendu de batteries & où il y a assez d'eau pour que les canonnières, & même de plus grands bâtimens, puissent approcher à la portée du fusil, & duquel les anglais profitèrent pour faire approcher les vaisseaux de guerre qui firent un feu terrible sur les troupes qui vouloient s'opposer à la descente. Le nombre des troupes débarquées se monte à 10,000 hommes. Plusieurs combats particuliers ont eu lieu dans les dunes, où les bataves ont eu le dessus. On s'attend aujourd'hui à un combat général. Daendels a 12,000 hommes de troupes qui montrent la meilleure volonté, & a l'avantage de la cavalerie, que les anglais n'ont pas encore débarquée.

Le citoyen Florent Guyot a présenté au gouvernement batave, au nom de son gouvernement, une note dans laquelle il l'assure de l'assistance de la république française, qui ne l'abandonnera pas dans la situation critique où il se trouve; il ajoute que plusieurs bataillons sont en route pour renforcer les troupes françaises qui sont dans la république batave. Les deux partis qui divisoient le gouvernement se sont réconciliés, & emploient tous les moyens pour repousser l'ennemi dévastateur. L'intérieur de la république jouit du plus grand calme. Toutes les factions craignent également l'ennemi, toujours jaloux du commerce & de la prospérité de cette république.

Le courrier qui arrive, dans ce moment, annonce qu'une partie des troupes débarquées s'est dirigée vers le Zielder, & que l'autre partie fait face à Daendels.

L'artillerie légère batave s'est beaucoup distinguée dans les combats d'hier.

Par le courrier de la ville, de demain vous aurez les détails ultérieurs, qui pourront parvenir au gouvernement d'ici à son départ.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

Bayonne, le 7 fructidor.

Le 2 de mois, les portes de la ville furent fermées, ou, pour être plus exact, on ne les ouvrit qu'après avoir enlevé de chez eux, avec leurs papiers, dix des plus riches citoyens. Le citoyen Ducos, l'un d'eux, sous direction de l'artillerie, fut arrêté à dix heures du soir.



Le juge de paix du canton d'Ustarits fut également arrêté nuitamment, dans son lit, au mépris de toutes les formes constitutionnelles.

Le mandat d'amener, signé par le président du directoire, porte qu'ils seront conduits à Paris, pour être interrogés par le ministre de la police générale.

L'article 145 de l'acte constitutionnel défend de retenir de semblables prévenus au-delà de deux jours; il y en a six déjà qu'ils gémissent dans des prisons infectes, sans que le commissaire envoyé par le directoire, pour cette expédition, s'occupe de leur sort; on le dit même parti pour Toulouse.

*Lyon, le 9 fructidor.*

Les visites domiciliaires, les fouilles, les arrestations continuent ici. Voici comment le journal de cette ville s'exprime à cette occasion, après avoir repoussé les calomnies qu'on ne cesse de répandre contre nous :

« S'il existe un mouvement dans notre cité, c'est celui de la terreur générale qu'inspirent les visites domiciliaires, et les arrestations nombreuses qui en sont la suite. L'épouvante est à son comble; et bientôt Lyon ne sera plus qu'un désert, au milieu duquel s'éleveront d'affreuses bastilles, dont les murs répéteront mille et mille fois par jour les accens plaintifs de nos malheureux concitoyens. Si l'œil de la justice ne s'ouvre pas enfin sur nous, nous n'avons plus à choisir qu'entre les fers ou la misère. Mais cet état de violence et d'oppression ne sauroit durer ».

*Strasbourg, le 12 fructidor.*

L'armée du Rhin s'est emparée, le 9 de ce mois, de Heidelberg, où elle a trouvé des magasins considérables, que les Autrichiens n'ont pas eu le tems d'évacuer. Sur tous les points les Autrichiens se sont retirés; ils ne sont pas du tout en force. Entre Minheim et Heidelberg, il n'y avoit que quelques bataillons d'infanterie et un régiment de cavalerie. Sur le Mein, ils ont une partie des hussards de Szekler, et point d'infanterie. A Bruchsal, ils ont quelques cents hommes, et la garnison de Philipsbourg même n'est forte que de 1500 à 2000 hommes. Ajoutez à cela 10,000 hommes; tant infanterie que cavalerie, qui forment le corps de Stacey, et qui se trouvent dispersés sur une grande étendue de terrain, devant Kehl; dans le Brisgaw, sur les revers de la forêt Noire, et composent les garnisons d'Ulm, de Wurzburg et d'Ingolstadt.

Une colonne de troupes françaises, venue de Mayence, a passé le Rhin à Oppenheim, & se dirige, à ce qu'on dit, sur Aschaffembourg & Wurzburg.

Le projet de l'armée du Rhin paroît être de se porter dans le duché de Wurtemberg, & de tourner la forêt Noire. Par ce mouvement, non-seulement un nombreux corps d'austro-russes sont obligés d'évacuer la Suisse pour se porter sur le Neckar, mais aussi toutes les troupes autrichiennes, répandues sur la rive droite du Rhin, seront forcées d'abandonner le Brisgaw, le pays de Bade, &c., & de se retirer sur Schaffhouse, pour ne pas être coupées.

On s'attend que, dans huit jours, il n'y aura plus d'ennemis devant Kehl.

Toute l'infanterie russe est à présent arrivée à Schaffhouse, & en partie dans les environs de Zurich. La cavalerie s'y trouvera dans quelques jours.

Il paroît que Massena ne poursuivra le cours de ses victoires en Suisse, que lorsque l'armée du Rhin sera arrivée sur le haut Neckar. Alors l'aile droite & le centre de l'armée d'Helvétie doivent se porter sur la Targovie, tandis

que l'armée du Rhin avancera en Souabe. On se promet d'heureux résultats de ce plan de campagne.

La 9<sup>e</sup>. demi-brigade d'infanterie légère, venant de Paris, est arrivée ici. Le premier bataillon a été envoyé à Kell.

Le général Châteauneuf-Randon vient d'être nommé commandant des quatre nouveaux départemens réunis, & se rendra incessamment à sa destination.

*Bruxelles, le 13 fructidor.*

Toutes les troupes françaises sont en mouvement sur les bords du Rhin; celles qui se trouvoient à Cologne, Bonn, Andernach, Coblenz, Treves, se portent en grande partie sur le Inspruck. On rassemble un corps d'armée assez considérable entre Bingen & Mayence. Il paroît qu'un corps de 25 à 30 mille hommes va opérer une puissante diversion, en chassant toutes les troupes autrichiennes disséminées dans le pays situé entre le Neckar & le Mein, & en pénétrant ensuite dans la Souabe; l'ennemi a beaucoup de cavalerie dans ses positions, mais très-peu d'infanterie. D'un autre côté, on a dégarni entièrement de troupes les rives de la Lahn & de la Nidda, pour les porter au-dessus de Cassel. Wetzlaer a été évacué; on ne conserve de ce côté que les positions d'Ehrenbreitstein & de Dusseldorf. Des détachemens de cavalerie sont seulement dispersés en avant entre le Rhin, la Lahn & la Nidda.

Les lettres de Wesel marquent que le nombre des militaires hollandais émigrés qui sont en cantonnemens sur les frontières de la Westphalie, à proximité du territoire de la république batave, s'élève à environ 400, les officiers des moindres grades reçoivent environ la valeur de 30 sols de France par jour; six à sept cents déserteurs hollandais sont aussi dispersés dans quelques villages voisins; ces derniers ont une paie de 12 sols de France. Tout cela forme un corps qui peut être organisé en vingt-quatre heures, & réuni sur un point. On a d'ailleurs la certitude qu'un corps nombreux de troupes hanovriennes est destiné à une expédition contre la république batave. Au départ des lettres qui nous donnent ces détails, le prince héréditaire d'Orange étoit encore en Westphalie; mais il devoit en partir pour se rendre en Angleterre; il laisse à son confident, le colonel Bentinck, la direction des affaires de ce côté là.

Outre les forces que les Anglais ont devant le Texel & sur les côtes de la Hollande, & qui, suivant les derniers avis, étoient prêtes à opérer un débarquement de 20 à 25 mille hommes, l'ennemi vient aussi de se montrer sur les côtes des provinces de Groningue & de Frise; quelque cents hommes ont déjà été débarqués dans l'île d'Ameland.

Le général Bonnard, commandant de nos côtes, est arrivé ici. Suivant son rapport, les Anglais qui étoient à l'embouchure de l'Escaut ont quitté ces parages pour se porter sur les côtes de la Hollande. Il paroît qu'un corps de troupes abandonnera la Flandre pour se rendre dans la république batave.

Hier, on a affiché au coin de plusieurs rues de cette commune une proclamation du général autrichien Starray, qui invite tous les conscrits de la Belgique à quitter les drapeaux de la république pour venir se réunir à ceux de l'empereur. A cette proclamation étoit jointe une exhortation dans laquelle on se répandoit en grossières injures contre la république, en exagérant ses défaites. Ces placards incendiaires ont été arrachés par les commissaires de police, & l'on est à la recherche des malveillans qui les ont imprimés & affichés.



PARIS, le 15 fructidor.

Un arrêté du directoire exécutif du 8 fructidor porte ce qui suit :

Art. 1<sup>er</sup>. L'inscription du nom de Sicard, portée en l'arrêté du directoire exécutif, du 7 thermidor dernier, est déclarée nulle.

II. Est substituée à cette inscription fautive celle de Suard, dénommé dans la loi du 19 fructidor au 5.

III. L'arrêté du 7 thermidor dernier est applicable à Morgan ; en conséquence, le nom de cet individu sera transmis à l'administration centrale de son domicile, pour être procédé à son égard en conséquence de l'article 1<sup>er</sup>. de la loi du 18 brumaire dernier.

— On assure que Jean-Bon Saint-André s'est échappé de la forteresse où les Turcs l'avoient enfermé, et qu'il est arrivé à Toulon.

— Le citoyen Adet n'a pas accepté sa nomination à la place de commissaire à Saint-Domingue.

— Ce n'est que demain que le citoyen Reinhart sera installé au ministère des relations extérieures.

— Le ministre de la guerre & le général Lefevre ont passé hier en revue à Courbevoie les conscrits du département de la Seine. Ils en ont trouvé environ 18 cents, pleins d'ardeur & demandant des habits & des armes pour partir.

— L'ancien ministre de Toscane à Paris, Angiolini, est à Léipsik. Le ministère autrichien a continué à l'empêcher de communiquer avec le grand-duc.

— Le mot d'ordre fut changé trois fois dans la nuit du 11 au 12 fructidor.

— Plusieurs journaux publient que Napper-Tandy, officier au service de la république, a été livré aux Anglais par le sénat de Hambourg. Les lettres que nous recevons de cette ville, en date du 11 (la poste ne peut en avoir apporté d'une date plus récente) ne disent rien de cette condescendance du sénat.

— Macdonald doit être parti de Toulon pour Paris.

— Parmi les otages pris à Vire, département du Calvados, se trouve ; comme nous l'avons annoncé, Charles-Léonore Carbonel Canisy. Ce Canisy est domicilié depuis 1791, à Clichy-la-Garenne, près Paris. En conséquence, l'arrêté de l'administration centrale du Calvados, rendu au sujet des otages, porte : « Et attendu que Charles-Léonore Caalsy demeure maintenant à Clichy-la-Garenne, le commissaire du directoire exécutif près cette administration, voudra bien s'adresser à son collègue près l'administration centrale de la Seine, afin qu'il exécute à l'égard de cet individu, en ce qui le concerne, la mesure prescrite par les articles précédens, &c.

— Le tribunal criminel de la Meurthe, par jugement du 6, a condamné à la peine de mort Pierre-Antoine Crolbois, ex-chanoine à Bar-sur-Ornain, domicilié à Nancy, convaincu d'avoir provoqué le meurtre des représentans du peuple, l'anéantissement de la république, & le rétablissement de la royauté.

— On a arrêté, dans le Pas-de-Calais, un individu désigné, dans les papiers saisis sur lui, sous le nom de Chevalier-sans-reproche.

— Barbaczy, colonel des hussards de Szeklers qui ont

commis l'assassinat des ministres français, a été remis en liberté, et commande de chef la division de son régiment qui se trouve à Offenbach, sur le Mein.

— L'empereur de Russie, dit le *Courier de Londres*, en écrivant à François II, a engagé sa parole de fournir 300 mille hommes de plus l'année prochaine, si cette année la guerre n'est pas terminée.

— Nous soussignés, commissionnaires pour l'Espagne, assemblés chez le citoyen Desbarolles, sommes convenus de ce qui suit, pour le bien de tous, quoique persuadés que c'est une précaution inutile, attendu la connoissance que chacun de nous a de la moralité de ses correspondans & sur-tout du caractère espagnol, dont l'honneur & la bonne foi ont toujours été les guides, nous promettons, dans le cas où quelqu'un de nos correspondans auroit acquitté ou acquitteroit en valès, soit billets royaux, des traites ou tous autres engagements contractés avant la cédule royale & stipulés en effectif, or ou argent, nous promettons d'en informer, par une citation Desbarolles, qui se chargera d'en informer, par une circulaire, chacun des soussignés, à l'effet de tenir bonne note de ce correspondant, pour n'exécuter aucune des commissions qu'il pourroit donner, jusqu'à ce qu'on ait la certitude qu'il n'a payé en valès, que pour se conformer à la volonté du roi ; mais qu'il consent à tenir compte à son commissionnaire de la différence du change entre l'effectif & les valès, & qu'il Pa en effet crédité de cette différence.

Bourse du 15 fructidor.

Amsterdam.....	61 <sup>7</sup> / <sub>8</sub> , 62 <sup>7</sup> / <sub>8</sub>	Tiers cons.....	7 f. 88 c.
Item cour.....	57 <sup>5</sup> / <sub>8</sub> , 58 <sup>7</sup> / <sub>8</sub>	Bous <sup>2</sup> / <sub>4</sub> .....	60 c.
Hambourg.....	192, 190.	Bous <sup>1</sup> / <sub>2</sub> .....	.....
Madrid.....	.....	Bons d'arrérage, 46 fr. 63 c,	65 f.
Mad. effect.....	.....	Action de 50 fr. de la caisse	des rentiers.....
Cadix.....	.....	Or fin.....	106 f. 50 c.
Cadix effect.....	.....	Ling. d'arg.....	50 f. 63 c.
Gènes.....	98 à 97 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> , 95.	Portugaise.....	97 f. 63 c.
Livourne.....	107 <sup>3</sup> / <sub>4</sub> , 106 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> .	Piastre.....	5 f. 33 c.
Bâle.....	1 ben., <sup>1</sup> / <sub>2</sub> per.	Quadruple.....	82 f.
Lausanne.....	<sup>1</sup> / <sub>2</sub> ben., <sup>3</sup> / <sub>4</sub> à 1 per.	Ducat d'Hol.....	11 f. 75 c.
Lyon.....	pair 25 j.	Guinée.....	26 f. 25 c.
Marseille.....	pair 40 j.	Souverain.....	35 f. 13 c.
Bordeaux.....	pair 10 j.	Esprit <sup>3</sup> / <sub>4</sub> , 315 francs. — Eau-de-vie de Montpellier, 22	deg., 250 fr. — Rochelle, 22 d..... — Cognac 22 d. 310 f.
Montpellier.....	pair 10 j.	— Huile d'olive, 1 fr 25 c. — Café Martinique, 2 fr. 90 c.	— Café Saint-Domingue, 2 fr. 60 cent. — Sucre d'Anvers,
Rente provis.....	1 f. 75 c.	2 fr. 40 cent. — Sucre d'Orléans, 2 fr. 25 cent. — Savon	de Marseille, 98 cent. — Coton du Levant, 2 fr. 60 à 80 c.
		Coton des Isles, 4 f. 35 c. à 5 f. 10 c. — Sel, 4 f. à 4 f. 50 c.	

*Le Paux Ami*, par madame Robinson, auteur d'Angelina, de Walsingham, &c., traduit de l'anglais sur la seconde édition, 4 vol. in-12. Prix, 8 fr. pour Paris, & 11 fr. pour les départemens. Paris, chez Migneret, imprimeur, rue Jacob, n<sup>o</sup>. 1186 ; Descaux libraire, Palais-Egalité, n<sup>o</sup>. 20. Et se trouve à l'ancienne librairie de Dupont rue de la Loi.

Intérêt dans les événemens, élégance dans le style, belle exécution typographique, voilà ce qu'on remarque dans cet ouvrage.

A. FRANÇOIS.